

Réf: Dossier 334253

Avis de constitution

SOCIETE « PURE SPIRIT »

Siège ABIDJAN /COCODY ANGRE 8EME TRANCHE  
NON LOIN DE LA RESIDENCE HOTEL NIABLE, LOT 528,  
ILOT 37 ; SECTION CX, PARCELLE 241, Lot 528, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PURE SPIRIT »

Objet : -VENTE DE VETEMENTS & ACCESSOIRES  
-RESTAURATION  
-PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN /COCODY ANGRE 8EME TRANCHE  
NON LOIN DE LA RESIDENCE HOTEL NIABLE, LOT 528, ILOT 37 ; SECTION CX, PARCELLE 241, Lot 528, Ilot 37

Dirigeant(s) Mlle N'GUETA ADJOUA ELODIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08183 du 21/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49129/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

